

**JOURNÉES PROVINCIALES DES PROJETS DE
GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU
par bassin versant en milieu agricole
3 oct. 2012**

« Démystifions la bande riveraine »

Jean-Thomas Denault

**Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs**

Québec 

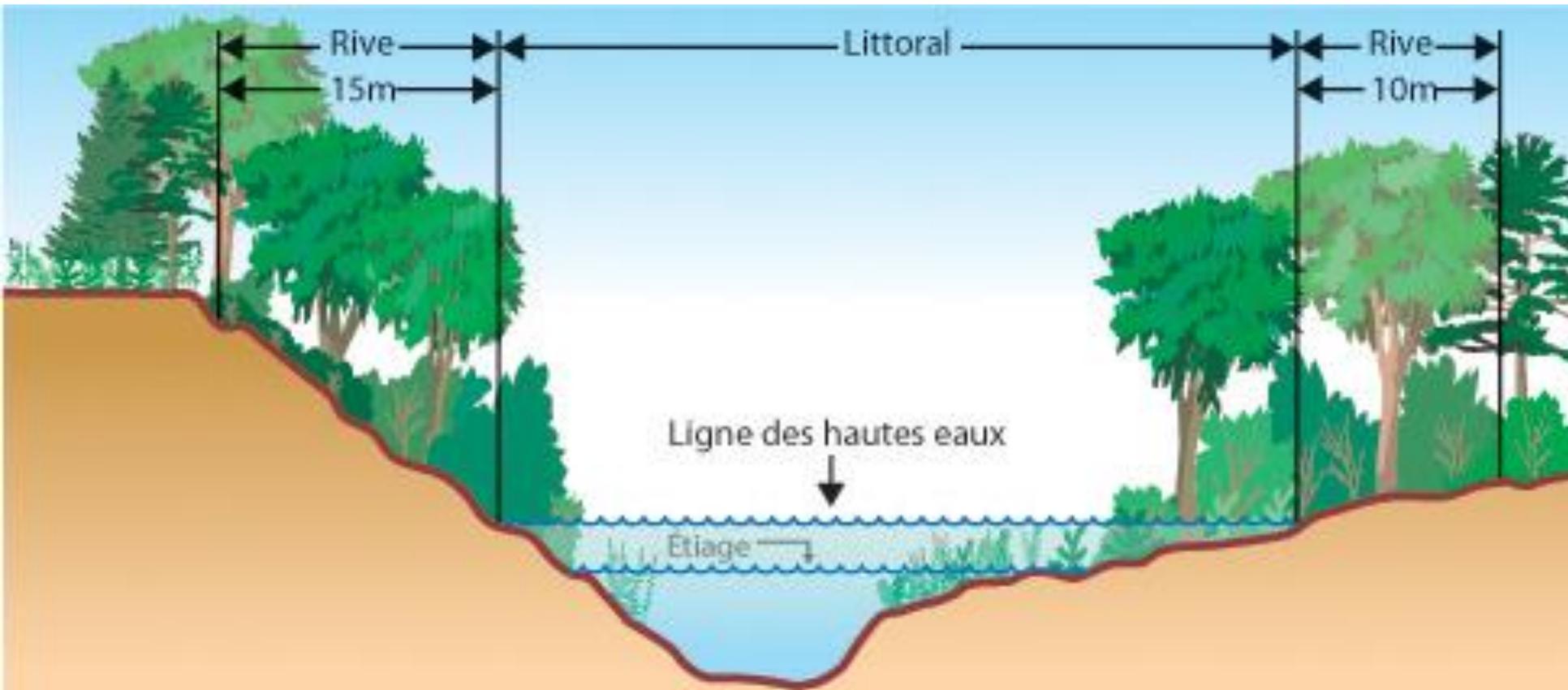
Objectifs de l'avant-midi

- 1 – Présenter les notions élémentaires pour que tous les participants partent d'un même base
- 2 – À la fin de la journée, les participants sauront expliquer les principales fonctions attendues des bandes riveraines dans leur bassin et leur rôle dans la lutte à la pollution diffuse.
- 3 – Interactions!!

Définitions

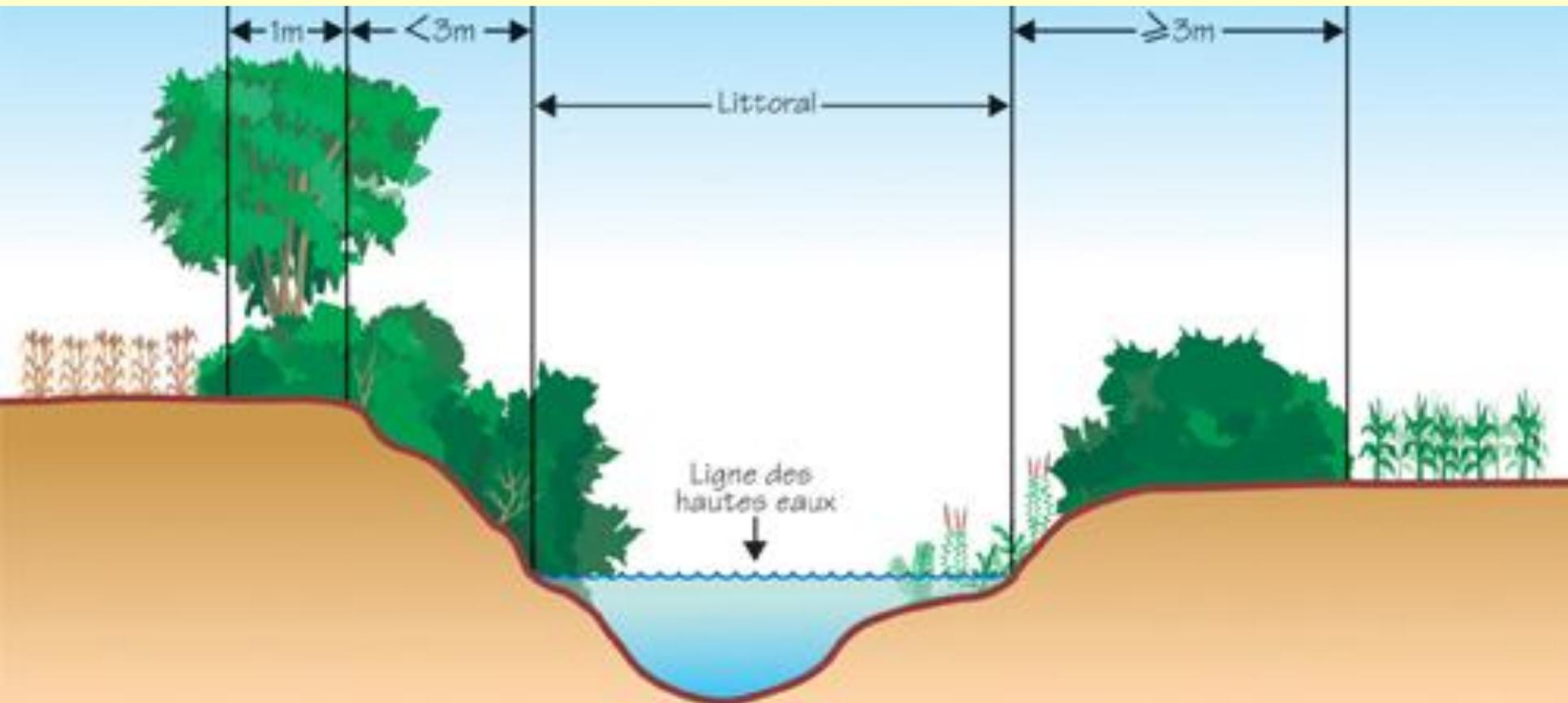


Rive: bande de 10 à 15 mètres bordant les lacs et les cours d'eau, mesurée à partir de la ligne des hautes eaux.



il est permis :

de cultiver à l'intérieur de la rive, en conservant toutefois une bande minimale de végétation naturelle (sans labour ni culture) de trois mètres de large de part et d'autre du cours d'eau. Cette bande doit inclure au moins un mètre sur le replat du terrain si le haut du talus se situe à moins de trois mètres de la ligne des hautes eaux;



Définitions



Ligne des hautes eaux :

- à l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plantes aquatiques à une prédominance de plantes terrestres
- si l'information est disponible, à la limite des inondations de récurrence de 2 ans



Cours d'eau (*sous la responsabilité des MRC*)

- cours d'eau à **débit régulier ou intermittent**, y compris ceux qui ont été créés ou modifiés par une intervention humaine, à l'exception:
 - ☑ 1° Cours d'eau sous la responsabilité du gouvernement
 - ☑ 2° d'un fossé de voie publique ou privée;
 - ☑ 3° d'un fossé mitoyen au sens de l'article 1002 du Code civil;
 - ☑ 4° d'un fossé de drainage qui satisfait aux exigences suivantes :
 - ⇒ a) utilisé aux seules fins de drainage et d'irrigation;
 - ⇒ b) qui n'existe qu'en raison d'une intervention humaine;
 - ⇒ c) dont la superficie du bassin versant est inférieure à 100 hectares.

Cours d'eau??

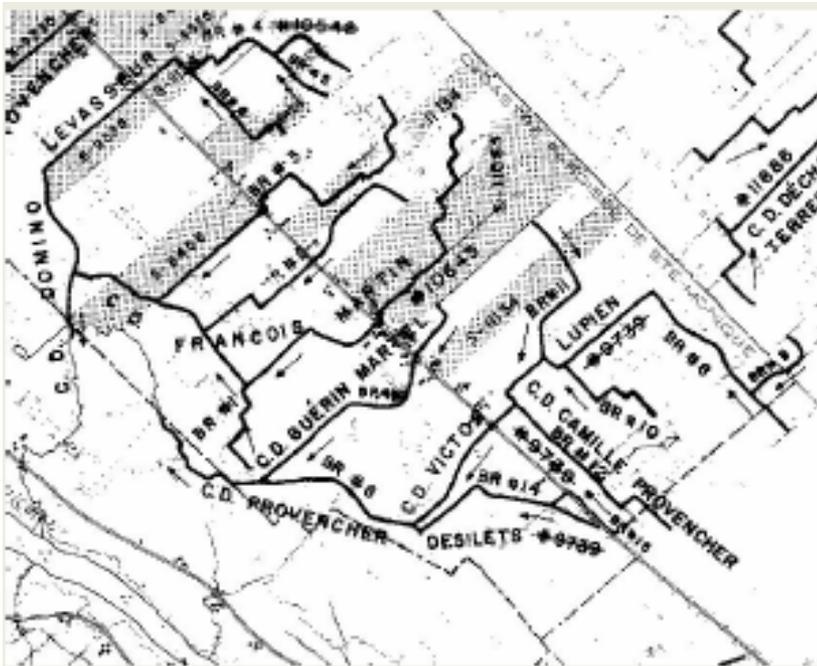


En cas de doute:

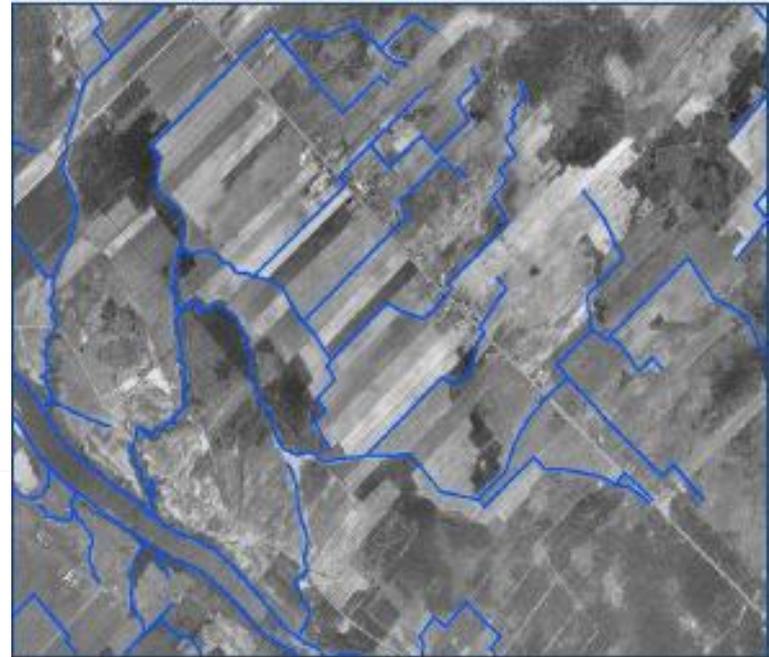


Références:

Cours d'eau MAPAQ



Cours d'eau MRC



La portion d'un cours d'eau qui s'écoule dans un fossé, demeure un cours d'eau

Différentes fonctions de la bande riveraine

- ✓ Fonction d'assainissement (Sédiment, phosphore, azote, etc.)
- ✓ Habitats aquatiques (Température, refuge, O₂ dissous, alimentation)
- ✓ Habitats terrestres (mammifères, entomofaune, flore)
- ✓ Autres services (brise vent, paysage, séquestration CO₂, ...)
- ✓ Stabilisation des berges
- ✓ « Nic à problèmes » (branches, maladies, mauvaises herbes, perte de rendement)

Plan de l'avant-midi



Fonctionnement de la bande riveraine - de la théorie à la réalité

Rody Nigel, Alain N Rousseau, Pierre Lafrance, Kareem Chokmani, Dennis Hallema, Gabriel Hould-Gosselin, Silvio J. Gumiere
(9h30 à 10h00)



Aménager des bandes riveraines pour réduire la pollution diffuse, séquestrer du carbone et favoriser la biodiversité terrestre

Julien Fortier
(10h00 à 10h30)



Pause 10h30 -10h45



Bandes riveraines écosystémiques et habitats aquatiques

Yvon Richard
(10h45 à 11h15)

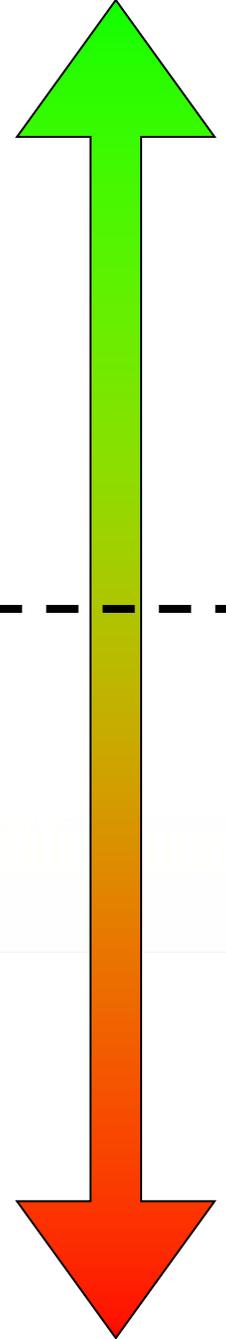
Fonction d'assainissement



100 %



0 (ou +) %



Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

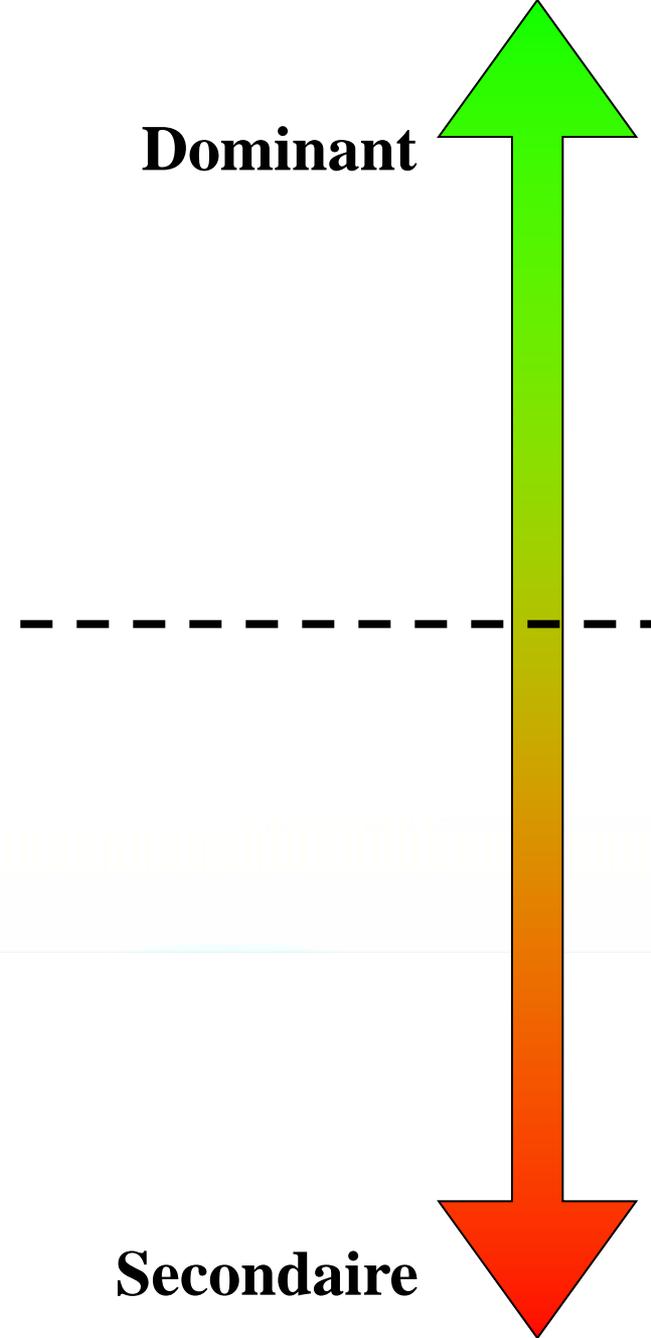
Québec 

Types de végétation dans la lutte à la pollution diffuse

Arbres

Arbustes

Herbacées



Enjeux dans la mise en place d'une bande riveraine écosystémique

Nuisances
(branches, mauvaises herbes,
oiseaux, maladies)

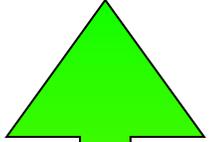
\$Rendements/profits\$

Drainage des cultures

Support technique

Surveillance réglementaire

Dominant



Secondaire



Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs

Québec 



**Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement,
de la Faune et des Parcs**

Québec 

